



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10<sup>e</sup> séance du mardi 13 décembre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Marlène BERARD et crts « Beaulieu : un petit tour et puis s'en va. A quand la fin du manège ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

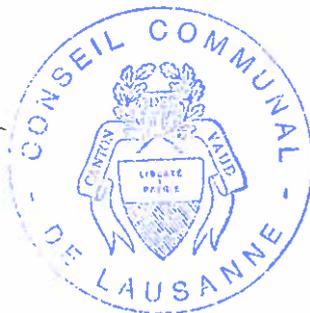
*et adopte*

la résolution de l'interpellatrice, disant :

*Le Conseil communal souhaite que la Municipalité tienne ses engagements d'accueillir des manifestations de retombées nationales et internationales, notamment en gardant des espaces d'exposition et des tarifs attractifs.*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi treize décembre deux mille vingt-deux.

La présidente :



Le secrétaire :